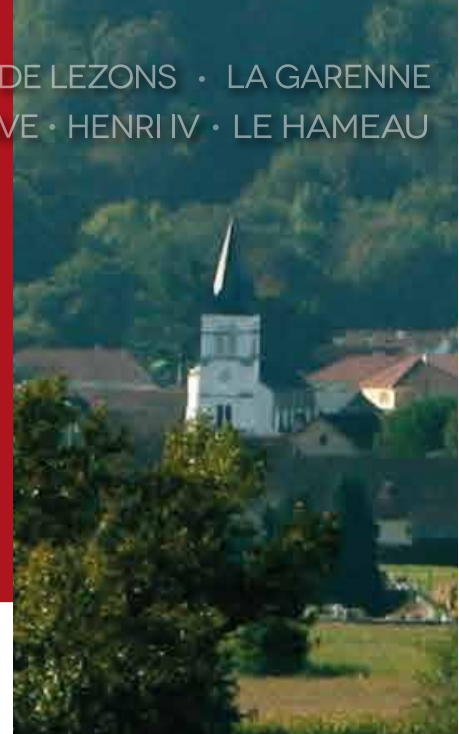


N°
18

MAZÈRES LEZONS...

➔ www.mazeres-lezons.fr



JUILLET 2015

LE JOURNAL D'INFORMATION DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE MAZÈRES-LEZONS

ÉDITORIAL

LA GRANDE BOUCLE... ET LES PETITES BOUCLES !



Cette année, le Tour de France a choisi de traverser Mazères-Lezons le mercredi 15 juillet, pour son étape au départ de Pau jusqu'à l'arrivée à Cauterets. Même si le parcours ne traverse pas le bourg, c'est tout de même une chance pour les Mazérois que de pouvoir admirer ces champions cyclistes internationaux sur le bord de notre route, depuis les Haras jusqu'au pont de Franqueville en passant par le rond-point de la rocade. C'est une chance parce que ce tronçon-là précède le véritable départ qui déclenche les chronos de l'étape, le « départ réel » situé sur la commune de Bizanos. Ainsi donc, à Mazères-Lezons les coureurs ne sont pas encore entrés dans la compétition et ils roulent davantage pour le plaisir des spectateurs qui s'attroupent pour les admirer.

Après le Tour de France, ce sont les coureurs cyclistes de la Haute Route des Pyrénées qui traverseront Mazères-Lezons le lundi 17 août à 8h15, sur l'avenue Mortimer de Lassenne dans les coteaux.

Pour clôturer la période estivale et comme pour lancer les fêtes patronales, le vendredi 28 août Mazères-Lezons sera « ville de départ » du Tour du Piémont pyrénéen. Dans le village, le peloton s'élancera à partir du stade municipal, puis empruntera la rue du 8 mai 1945, tournera au feu à gauche sur l'avenue du Général de Gaulle, puis tournera à droite dans la rue Jules Ferry, au bout de laquelle il tournera à gauche pour prendre la rue Louis-Barthou, puis à gauche avenue de la République et enfin à droite sur l'avenue du Général de Gaulle vers Uzès et la suite du circuit.

Le « départ réel » de cette étape lancera les chronos au niveau du pont de l'Arriou, près du terminus des bus Idélis.

Le public est invité à venir au stade pendant toute la matinée, pour ensuite assister au départ fictif à 12h45 et sur le circuit dans le village avant que la course ne s'élance vers Assat, Bordes, Angaïs, Beuste, Lagos, Bordères, Bénéjacq, Saint-Vincent, Coarraze, Igon, Asson, Bruges, Lys, Sévignacq-Meyracq, Bescat, Buzy, Buziet, Ogeu, Escout, Précilhon, Goès, Oloron, Estos, Ledeuix, Cardesse, Monein, Cuqueron, Lacommande, Lasseube, Laroïn et enfin Jurançon à partir de 16 heures.

Qu'on aime ou pas le cyclisme, toutes ces boucles qui passent dans nos rues sont autant d'occasions d'admirer devant chez soi de très grands sportifs, de très grands champions. Alors n'hésitez pas à profiter de ces spectacles gratuits pour tous les âges, et ne manquez pas de les applaudir pour les encourager ! ●

VOTRE MAIRE

MONIQUE SÉMAOINE

BLOC NOTE

MAZÈRES AU TOP DU CYCLISME

Le Tour de France traversera Mazères en venant du bourg de Gelos puis vers le Pont de Franqueville : mercredi 15 juillet départ de Pau à 8h45.

La Haute Route des Pyrénées traversera Mazères en circulant sur l'avenue Mortimer



de Lassenne (en haut des coteaux) : lundi 17 août à 8h15.

Le Tour du Piémont Pyrénéen partira à 12h45 du stade de Mazères le vendredi 28 août.

RENCONTRE

LE PRÉSIDENT DE LA CDAPP EN VISITE



Avec les élus, François Bayrou visite les écoles.

François Bayrou, Président de la Communauté d'Agglomération de Pau-Pyrénées, a consacré un samedi après-midi d'avril à la commune de Mazères-Lezons.

Entourée de nombreux élus dans la salle du Conseil municipal, Monique Sémaoine a brossé le portrait de la commune puis présenté les principales réalisations de ces dernières années : réhabilitations du groupe scolaire, de la crèche, du Centre social, de la salle des sports convertie salle polyvalente ; aménagement des rues Barthou et de la République, enfouissement des réseaux, modernisation du parc d'éclairage public etc....

Puis ont été évoqués les projets en cours : sécurisation routière de la sortie du quartier Sulky, aménagement de la desserte et du stationnement de la mairie par l'avenue des Pyrénées, réhabilitation et accessibilité de la mairie, et report en 2016 pour des raisons budgétaires du projet d'extension de la crèche...

Enfin les élus ont guidé François Bayrou sur le terrain, depuis les coteaux sur l'ancien site d'exploitation de gaz de Total en cours de reconversion, jusque sur les rives du gave où la Communauté d'Agglomération est en train d'achever l'aménagement de la « voie verte » du Parc Naturel Urbain, et où le Conseil départemental doit construire la future digue de protection contre les inondations. ●

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL DU MAIRE
RENCONTRE :
FRANÇOIS BAYROU
EN VISITE
BLOC NOTE :
LES PROCHAINS
RENDEZ-VOUS

2 LE DOSSIER...
LE CONSEIL MUNICIPAL
A VOTÉ LE BUDGET 2015

3 EN DIRECT...
ZOOM :
L'ÉLITE DU PATINAGE

4 AVEC VOS ÉLUS...
AGENDA
CARNET
MEMENTO

FÊTES PATRONALES

Samedi 29 et
dimanche 30 août.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS !

Pour participer au scrutin des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015, les nouveaux habitants devront s'inscrire sur la liste électorale auprès de la Mairie avant le 30 septembre !
Renseignements : 05 59 06 56 61.





Le Conseil municipal a voté le Budget 2015

Jamais le Budget de la commune n'aura été aussi difficile à préparer. Avec des charges supplémentaires imposées par l'État qui en même temps donne des coups de ciseaux dans les dotations, tous les maires sont unanimes : l'exercice n'est possible qu'au prix de sacrifices certains.

Le Conseil municipal a tenté de trouver les compromis qui s'imposaient pour à la fois maîtriser les dépenses de fonctionnement liées aux prestations et aux services à la population et pour estimer les recettes attendues avec prudence et sincérité.

Ces compromis ont débouché sur la nécessité de baisser -légèrement !- les subventions aux associations et d'augmenter -légèrement !- les taux de la fiscalité de +2,7%.

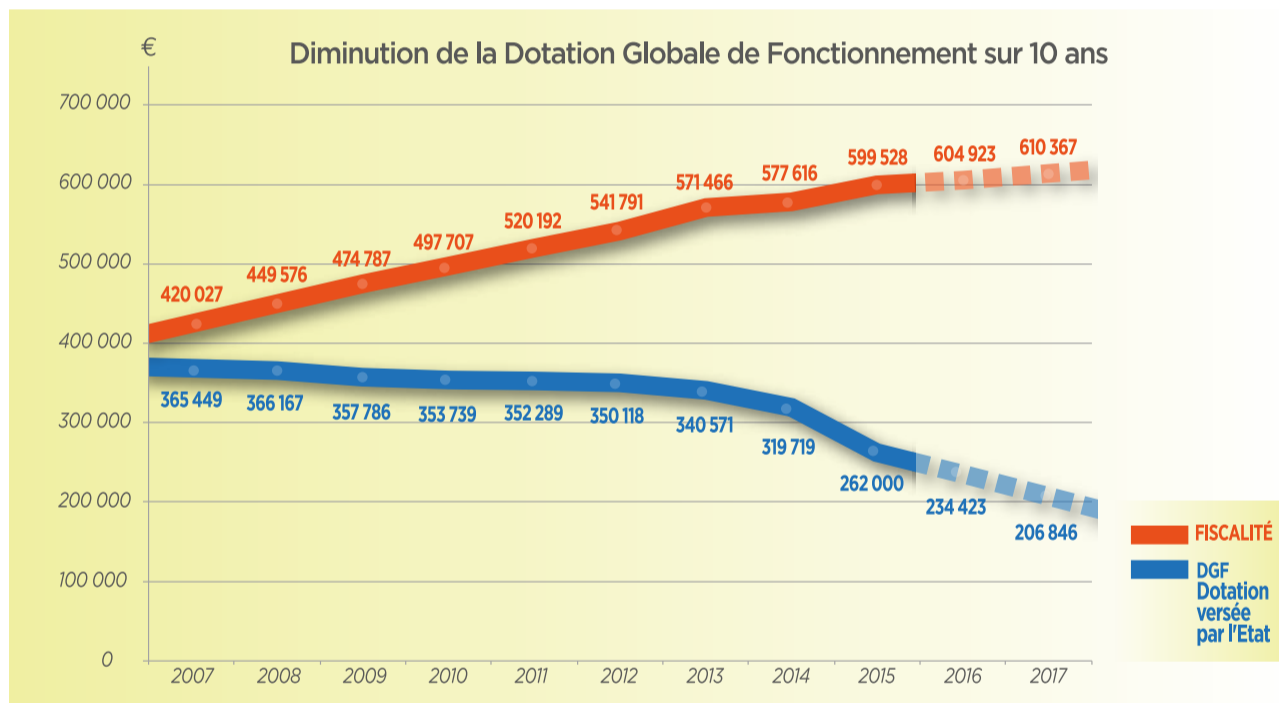
Nous avons aussi décidé de poursuivre l'effort d'investissement nécessaire pour toute collectivité qui pense à son avenir.

Et comme les années à venir seront encore plus difficiles que cette année 2015, il est certain que le Budget 2016 sera encore plus douloureux ! Si les prévisions annoncées par les autorités de l'État se confirment, la tendance générale sera plus dure encore : moins de subventions et moins d'investissements ; plus d'impôts... et moins de services ?

INVESTISSEMENTS RETENUS POUR 2015 : SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ

- **sécurisation de la sortie du quartier Sulky** sur la route départementale,
- **poursuite du plan « réduction de la vitesse automobile »** avec l'aménagement de deux ralentisseurs sur la rue Henri IV,
- **accessibilité de la mairie aux personnes à mobilité réduite**, réhabilitation et extension pour des locaux adaptés au fonctionnement d'aujourd'hui,
- **desserte sécurisée de la mairie** avec un accès par l'avenue des Pyrénées.

ÉVOLUTION DES DOTATIONS DE L'ÉTAT ET DE LA FISCALITÉ LOCALE, SUR DIX ANS



Report du projet de rénovation de la crèche :

Contrairement à nos prévisions, la commune ne peut plus lancer plusieurs projets simultanément : il a fallu faire des choix et renoncer à réaliser en 2015 les travaux de rénovation et d'extension de la Crèche, pour reporter ce projet à 2016.



Pourtant, malgré ces choix les conditions financières restent difficiles :

- nous avons dû limiter le recours à l'emprunt malgré des taux exceptionnellement bas, afin de ne pas alourdir les charges financières,
- plus que jamais nous allons devoir nous battre pour tenter d'obtenir des subventions de la part de collectivités publiques qui elles-mêmes sont étranglées financièrement.

Mais il faut savoir que ces efforts sont très insuffisants car pour boucler le Budget 2015 **la municipalité a dû se résoudre pour la première fois à recourir à sa réserve financière !**

Ces deux courbes illustrent le grand écart alarmant qui se creuse entre la baisse vertigineuse des dotations de l'État et l'évolution de la fiscalité.

Celle-ci reste somme toute encore très modérée à Mazères-Lezons car la municipalité limite l'augmentation des taux des taxes, mais cette évolution à la hausse est due principalement aux augmentations des bases décidées par Bercy et non de la volonté municipale.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : CE QU'IL FAUT SAVOIR...

Les subventions aux associations ont été revues à la baisse, mais dans un souci d'équité :

- **moins 5%** pour les associations sportives qui assurent de l'encadrement d'enfants ;
 - **moins 10%** pour toutes les autres associations.
- Malheureusement, la vérité consiste aussi à dire que ces diminutions relèvent davantage du symbole que de l'équilibrage, et en 2016 le symbole devra vraisemblablement peser beaucoup plus lourd...

Le cas particulier du Centre Social

La municipalité qui avait augmenté la subvention de 20.000€ entre 2008 et 2012, la portant de 37.000€ à 57.000€ pour développer et financer un Accueil-Loisirs pour les 3-6 ans ainsi qu'un secteur Économie Sociale et Familiale, a été contrainte de baisser cette subvention de 12.000€ au budget 2015 pour la ramener à 45.000€.

Chute de fréquentation : 40% d'enfants en moins

Cette diminution est la conséquence à la fois de la forte baisse des dotations de l'État aux communes répercutée à toutes les associations mazéroises, mais aussi de la chute de fréquentation du Centre de Loisirs en 2014

(40% d'enfants en moins), et surtout de la fermeture de l'Accueil-Loisirs le mercredi matin depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

La subvention 2015 reste donc une aide financière d'un très bon niveau au regard des prestations réelles et de la fréquentation du centre social, preuve s'il en est de la volonté déterminée de la mairie de maintenir son niveau de soutien dans l'action sociale.

LES ÉLUS AUSSI...

Les efforts concernent tout le monde : pour cette année 2015, la municipalité a annulé le séminaire annuel de formation des élus qui aurait dû se dérouler en Juin. ●



APPEL AU BÉNÉVOLAT POUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Depuis la réforme des rythmes scolaires, la classe est finie tous les jours à 15h45 mais les écoliers peuvent être inscrits facultativement à des ateliers encadrés par des animateurs. Les mairies ont la charge de ces Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et, à Mazères-Lezons **la municipalité a fait le choix de la gratuité pour les familles.**

Pour élargir la palette des activités, il est possible de recourir au bénévolat pour compléter l'équipe des animatrices : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30, les activités sont tournantes avec les périodes scolaires rythmées par les différentes vacances.

Vous avez du temps à offrir à nos petits écoliers ? Vous aimeriez

leur faire partager votre goût pour une activité ? Par exemple : jeux d'échecs, initiation à une langue, sérigraphie, jardinage... Ou tout simplement vous aimeriez assister une animatrice dans son atelier de lecture, aide aux devoirs, relaxation... ?

N'hésitez pas, proposez votre bénévolat ! Que ce soit une heure par semaine ou bien tous les soirs, que ce soit pendant



une période ou bien toute l'année scolaire, votre intervention pourra s'intégrer dans un calendrier et un large éventail d'activités périscolaires.

CONTACTEZ LA MAIRIE par téléphone au **05 59 06 56 61** ou en écrivant à **mairie@mazeres-lezons.fr**



CONCERT RUSSE

Pour la deuxième fois l'association Béarn-Russie a invité Exprompt Quintet, composé de musiciens exceptionnels qui ont donné en avril un magnifique concert en l'Eglise Saint-Barthélémy. Ces ambassadeurs de la musique venus de Saint-Petersbourg, tous professeurs au conservatoire Rimsky-Korsakov ont présenté un répertoire de musiques populaires, romantiques et même jazz, dans une extrême virtuosité et une grande sensibilité. Applaudissant à tout rompre ou gardant les yeux clos pour prolonger l'extase... le public s'est volontiers laissé envoûter par ce quintet de très grand talent. ●



Exprompt Quintet

TOURNOI DE FOOTBALL



Les vainqueurs du tournoi

Deux journées de bonne humeur et de soleil pour le traditionnel tournoi inter-quartier de juin organisé par l'ASMUR. Rien n'a manqué pour ce rendez-vous traditionnel à Mazères-Lezons qui réunit les plus anciens et les plus jeunes : 21 équipes se sont engagées dans un jeu de football de qualité... y compris une équipe féminine venue de Jurançon et qui a connu un franc succès. La fin du tournoi principal a été marquée par la compétition entre la formation gelosienne face à l'équipe mazéroise du Sulky qui a finalement emporté la victoire ! ●

SOIRÉE THÉÂTRALE

Une nouvelle fois, le théâtre a fait salle comble en avril avec « Cravate Club » ! Un duo très émouvant formé par Christian Cazenave et Mario Bastelica pour interpréter cette pièce réalisée d'après l'œuvre de Fabrice Roger Lacan : « Cravate club ». Entre le Vaudeville, le mélodrame et la comédie, ce fut une heure et demie de la vie de deux associés dans le travail, interprétés par deux comédiens talentueux qui ont à la fois surpris, troublé et amusé le public. ●

LE CENTRE SOCIAL S'APPELLE « CAP DE TOUT »

À l'occasion d'une assemblée générale, les adhérents ont baptisé le Centre social : il se nomme désormais le « Cap de Tout ». Très important aussi, de nouveaux statuts ont été voté, statuts qui donnent enfin et définitivement une nouvelle légitimité au Centre social qui devient désormais une association totalement indépendante, aussi bien pour sa gouvernance que pour sa responsabilité dans sa gestion financière. La Mairie de Mazères-Lezons reste propriétaire des locaux mais occupe dorénavant la stricte place qui lui revient dans la légalité en tant que financeur : elle détient trois sièges au Conseil d'administration



Assemblée générale du Centre Social

pour deux voix délibératives et une consultative, au lieu de sept sièges pour sept voix délibératives par le passé. « Cap de Tout » fonctionne dorénavant dans la plus grande clarté juridique, comme toutes les associations de type « loi 1901 ». La commune y jouera son rôle de financeur et propriétaire des locaux, et veillera au bon usage de la subvention conformément à la politique sociale impulsée par la municipalité, sans s'immiscer dans une gestion de fait ou même d'employeur. ●

LA GRANDE LESSIVE DES ÉCOLIERS



Des œuvres d'art sur des cordes à linge

Malgré les pinces à linge sur les cordes, qu'on ne s'y trompe pas : il s'agissait bien d'art et d'une initiative fort heureuse de la plasticienne Joëlle Gontier, qui avait promu dès 2006, l'art à l'Ecole. Nos chères têtes blondes ont eu à réfléchir cette année sur la lumière... de jour comme de nuit. Tout un programme dont ils se sont tous bien tirés en accrochant leur réalisation au fil à linge avec joie et fierté ! Les parents sont tous venus admirer les chefs-d'œuvre suspendus entre les arbres de la place des écoles. ●

CONCERT AU PROFIT DE FRANCE AVC 64

Gâce au partenariat entre la Mairie, la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées et le Conservatoire de Musique et de Danse à rayonnement départemental, grâce à l'implication des élus de la municipalité et des bénévoles du Comité des Fêtes, un concert symphonique a été organisé pour reverser la recette au profit de France AVC 64, association qui se bat pour la prévention des risques d'Accidents vasculaires cérébraux (AVC). ●



Jazz symphonique à Mazères-Lezons

➔ *Le compostage* apporte vie et santé à vos plantations... mais pas seulement : sa pratique respecte l'environnement tout en allégeant vos poubelles et votre porte-monnaie.

➔ *Les composteurs* sont fournis gratuitement par la CDAPP qui vous accompagne aussi pour leur mise en place (conseils et formation). Renseignements : Direction Développement Durable et Déchets au 05 59 14 64 30.

ZOOM

PATINAGE ARTISTIQUE : L'ÉCOLE DE L'ÉLITE

Mazères-Lezons a accueilli fin avril les demi-finales des championnats de France de patinage artistique sur roulettes. Une dizaine de régions françaises et 40 clubs ont été représentés par 130 athlètes qui forment l'élite de la discipline. L'USM a été dignement représentée avec ses deux championnes de France Morgane Ripault, double médaillée de bronze 2014) et Suzie Etchart (championne de France 2010 et 2011, bronze en 2013 et 2014, et membre de l'équipe de France).

Ces compétitions ont vu 6 sur 7 de nos sportives se qualifier pour les finales : en **Espoir 1** : Morgane Ripault (4ème), Lisa Denoyers (7ème), Margaux Denoyers (8ème), **Espoir 2** : Chloé Carvalho (6ème), **En Cadette** : India Naudi Fabra (4ème) et Maéva Espiaut (13ème). En Jeunesse : Suzie Etchart a terminé 4ème et décroché sa sélection pour la Coupe d'Allemagne.



Les 1/2 finales des championnats de France étaient «Happy».

Le gala annuel de Juin a lui aussi attiré un public très nombreux qui s'est régalé devant les démonstrations en solo ou en groupe, parfaites par leur performance physique et artistique. Un spectacle de qualité, fruit d'innombrables heures d'entraînement, de répétitions, de création des chorégraphies et des costumes. Notre village peut s'enorgueillir de la réussite de ce club qui porte haut les couleurs de la France grâce à une belle équipe de femmes passionnées : la Présidente Josette Etchart et son staff d'entraînement composé de Céline Prim, Amandine Espiaut, Audrey et Cathy Verge, Charlotte Peyre, Ninon Bosc, Oriane Portillon, Sarah Mauboules, Audrey Dupont et Stéphanie Jouanlong.



Réhabilitation de la mairie

FRANCIS LANDES

La Mairie a élaboré le permis de construire selon la réglementation du Plan local d'urbanisme puis l'a transmis au service d'urbanisme de la Préfecture. Après instruction, le dossier revient en Mairie pour autorisation de début des travaux. Pendant ce temps, les marchés publics sont lancés et les entreprises préparent leurs offres.

En octobre, les travaux pourront commencer. L'organisation des services administratifs s'adaptera aux besoins du chantier : quelques réunions de coordination ont permis d'établir un plan de fonctionnement des services qui tiennent compte des phasages successifs des travaux. Ce seront des mois difficiles à vivre au cœur du chantier, mais les personnels et les élus feront le maximum pour assurer un service de qualité, et pour assurer la sécurisation du stationnement et de l'accueil du public.



Les plans du projet de réhabilitation et d'extension sont exposés au public pendant tout l'été en salle du Conseil municipal, au rez-de-chaussée de la Mairie.



Aide pour la recherche d'emploi

NICOLE BILHOU

La Commune a adhéré à l'association « **Emploi Force de Pensée 64** » (EFP64), dont le siège est situé à Bizanos, en raison de sa vocation à accueillir et accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs recherches et leurs démarches.

Outre la création d'un réseau d'entreprises cette association organise tout au long de l'année des forums de rencontres avec des employeurs ainsi que des tables rondes d'information. Les prochains rendez-vous sont :

- le 7 septembre à Bizanos : la création d'entreprise
- le 15 septembre à Bizanos : les métiers du numérique,
- le 22 octobre à Bordes : la métallurgie...

Pour toute information : **Tél 05 47 92 24 97- efp64emploi@gmail.com**



Plan canicule

NICOLE LE DIEU DE VILLE

Les personnes à partir de 65 ans et les personnes à mobilité réduite sont invitées à s'inscrire sur le registre communal du Plan Canicule. Cette inscription est libre, volontaire, gratuite et confidentielle ; elle permet une intervention ciblée et rapide des services sociaux et sanitaires, lorsque l'alerte Canicule est déclenchée par le Préfet.

Pour s'inscrire, contactez le secrétariat de la Commune au **05 59 06 56 61** ou écrivez à **mairie@mazeres-lezons.fr**.

Les renseignements demandés : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, situation, personnes à prévenir en cas d'urgence.



Jardinage, bricolage et... voisinage !

ROGER PÉDEFLOUS

Respecter quelques règles simples permet de vivre en bonne harmonie avec ses voisins.

Par exemple, voici les créneaux horaires acceptables pour l'utilisation de la tondeuse ou de tous appareils de jardinage et de bricolage :

- du lundi au vendredi : jamais entre 12h et 14h, et jamais après 19h
- le samedi : jamais entre 12h et 15h, et jamais après 19h
- les dimanches et jours fériés : seulement entre 10h et 12, jamais au-delà.

Les espèces invasives comme les bambous ou roseaux sont considérées comme des arbres et doivent par conséquent respecter les réglementations du Code civil : elles doivent être plantées à plus de 2m de la limite de propriété. Cela étant, au moment de la plantation, il vous est conseillé d'installer aussi une « barrière anti-rhizomes » car **les émergences dans le jardin du voisin relèvent de votre responsabilité, et il vous appartiendra de les éradiquer vous-même dans le jardin de votre voisin** aussi régulièrement qu'elles apparaîtront.

Votre haie ne doit jamais dépasser chez votre voisin, ni sur le trottoir ou la voirie qui dessert votre propriété : vous devez donc la tailler régulièrement en hauteur et en épaisseur ! Pour ce faire, elle doit être plantée au minimum à 0,5m de la séparation mitoyenne, de façon à pouvoir la tailler en passant entre votre haie et la clôture.

Pour éviter l'inondation de votre jardin ou de votre quartier, interdisez-vous d'obstruer le canal ou la rigole avec les tontes de votre pelouse !



CHEZ NOUS

PER NOSTE

AGENDA

- **Mercredi 15 juillet** : passage du Tour de France sur la rocade, de Gelos au Rond-point de Franqueville en passant par le Rond-point « Leclerc ». Circulation interdite sur le trajet de la course de 8h45 à 12h30 (sauf piétons jusqu'à 10h).
- **Lundi 17 août, 8h15** : passage de la course cycliste « La Haute Route des Pyrénées », avenue Mortimer de Lassence.
- **Vendredi 28 août, 13h au stade** : départ de la course cycliste du « Tour du Piémont Pyrénéen ».
- **Samedi 29 et dimanche 30 août, au stade** : fêtes patronales.
- **Mardi 1er septembre 2015** : rentrée des classes.
- **Samedi 5 septembre, salle Marcelle Courtois** : rentrée des associations.

CARNET

NAISSANCES

Julia STOJIMIROVIC
Baptiste VINEGRA
Janna Marwa BOUCHEBOUR

MARIAGE

Tony BARBOTTIN et Malika CHERGUI

DÉCÉS

Jacqueline CAMPAGNE (veuve MIGEN)
Manuel ROCHA
Paulette DOMEQCQ-LARRIEU (épouse BEYER)
Germaine GIROD (épouse TURLAY)
Fernand LASSALLE-ASTIS
Raymonde DUFFAR (née CACHEZ)
Henri LANUSSE
Marie-Louise LARRIU
Marc IRITCITY
Roger PATRIZIO
Henri CHOURIBERRY
Alfred JAEGLÉ
Christian POUYARDOU
Jean LABORDE-VERGEZ
Jeanne LOPEZ (épouse LOPEZ)

MEMENTO

Samu :15
Pompiers : 18
Police secours : 17
Médecin :
Dr Jobert : 05 59 06 52 02
Pharmacie Beth-Ceü :
05 59 06 54 05
Maison de retraite Saint-Léon :
Vallée Heureuse
05 59 06 13 22
EDF (sécurité dépannage) :
0 810 333 364
GDF (sécurité dépannage) :
0 810 433 065
Bureau de Poste :
05 59 06 68 60
Presbytère :
05 59 06 64 77
Centre social :
05 59 06 68 70

Crèche municipale :

05 59 06 11 13

École maternelle :

05 59 06 60 55

École primaire :

05 59 06 51 23

Bibliothèque municipale :

05 59 06 80 54

Mairie :

30 av. du Général de Gaulle
64110 Mazères-Lezons

05 59 06 56 61

mairie@mazeres-lezons.fr

www.mazeres-lezons.fr

Téléphone

d'urgence Mairie :

05 59 06 33 88

ou 05 59 06 56 61

Permanence Mairie :

Premier samedi du mois :
de 10h à 12h

Mairie de Mazères-Lezons - 30 av. du Général de Gaulle - 64110 Mazères-Lezons

Directrice de la Publication : Monique Sémavoine

Directrice de la rédaction : Nicole Le Dieu de Ville

Crédits photos : Mairie de Mazères-Lezons - J.P. Laplace

Mise en page : Lydie Latapie

Impression : Imprimerie Perspective - 64160 Morlaàs

Dépôt légal à parution



Imprimé sur papier PEFC pour une gestion durable des forêts